

Découverte de la Côte Méditerranéenne

De Banyuls-sur-Mer à Barcelone

Du 20 au 31 mai 2020



Accompagné de
Martin et Julie

**VIGNOBLES,
GASTRONOMIE,
MUSIQUE ET CULTURE**

à partir de
2 999 \$/pers.
occ. double

*Incluant rabais paiement comptant de 90\$

*plusieurs catégorie de chambres disponible

**Dépôt de 750 \$
par personne**

**Paiement final
dû le 12 mars 2020**

INCLUS :

- Vol aller-retour en classe Économique, arrivée sur Marseille et retour de Barcelone (taxes et frais sur vols de 602\$)
- Transferts aller-retour
- Hébergement dans la catégorie choisie
- Demi-pension à Banyuls-sur-Mer, les petits déjeuners à Barcelone
- La visite à Carcassonne
- Visites de Vignobles
- Plusieurs visites de village comme Limoux, Rennes-le-château, Gérone, Cadaquès, Banyuls-sur-Mer
- Hop-on Hop-off à Barcelone
- Les taxes et frais de service et taxes de séjours
- Spectacles et surprises

NON INCLUS :

- Les assurances voyages
- Les dépenses personnelles et items non mentionnés à l'itinéraire
- Les excursions non incluses
- Les boissons et repas non mentionnés
- Les pourboires
- L'augmentation éventuelle des taxes et/ou du carburant s'il avait lieu



Olivier Beaulieu



Davy Gallant



Lilipier Ruel



Éric Maheu



SUR INVITATION, PLACES LIMITÉES

CONDITIONS GÉNÉRALES CLUB VOYAGES AGATHE LECLERC - ORFORD - CONSEIL

Il est impératif de lire attentivement les conditions suivantes avant d'effectuer votre réservation. Les clauses contenues dans ces conditions et obligations font partie intégrante du contrat que vous prenez avec Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil au moment de votre réservation. Votre réservation confirme que vous avez pris connaissance de ces conditions et que vous acceptez chacun des termes, incluant la limitation de responsabilité.

RÉSERVATION ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Chaque réservation doit être accompagnée du dépôt minimum par personne indiqué sur le dépliant + le montant approprié pour l'assurance annulation. Le paiement final doit être versé à la date indiquée sur ce dépliant. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit d'annuler toute réservation dont le paiement n'a pas été reçu à cette date. Le montant total est exigé.

PRIX

Nos tarifs en dollars canadiens sont basés sur le taux de change et sont fixés à la date d'impression de ce dépliant. Nos prix sont donc sujets à changement en considération des augmentations pouvant survenir dans les prix du carburant, de la variation du taux de change ou autres facteurs.

FRAIS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation, à la demande d'un voyageur, et ce peu importe le motif invoqué (raisons personnelles, actes de terrorisme, troubles ou craintes de troubles politiques, désastre naturel, etc.), entraînera automatiquement des frais d'annulation. Les frais d'annulation suivants s'appliquent par personne pour toute annulation avant le départ: 68 jours et + avant le jour du départ = le montant du dépôt ; 67 jours et moins du jour du départ = 100% du coût total incluant les taxes et frais de services ; durant le voyage = aucun remboursement. Aucun montant ne peut être transféré ou échangé.

Dans le cas d'une annulation faites par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil et/ou le grossiste, le client se verra rembourser le montant total payé à la date de l'annulation. A la demande du client, un autre forfait pourra lui être proposé et le montant versé précédemment pourra être transféré sur son nouveau choix. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage ainsi de toute autre responsabilité.

CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Une fois votre réservation confirmée par Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, toute modification ou correction aux dispositions déjà prises (changement de dates, de destination ou d'épellation de noms), sera sujette à la disponibilité et entraînera des frais.

ASSURANCES

Il est fortement recommandé de vous assurer contre les risques inhérents aux voyages à l'étranger : frais d'annulation, frais médicaux et d'hospitalisation, pertes ou retards de bagage, etc. Veuillez vous informer auprès de votre agent de voyages qui saura vous conseiller sur les divers types d'assurance voyages.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Tous les passagers sans exception doivent s'assurer de détenir un passeport dont la validité répond aux exigences des pays visités. Certains pays exigent que les passeports soient valables au moins 6 mois après la date de retour au Canada. Les voyageurs détenant un passeport autre que canadien peuvent avoir besoin d'autres documents (ex: visa ou certificats de vaccination). Ceux-ci doivent être obtenus par le voyageur avant son départ du Canada. En cas de défaut du voyageur, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays sans qu'il ne puisse prétendre à quelque remboursement que ce soit de la part de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ou de ses fournisseurs. Une photocopie du passeport peut être exigée au moment de la réservation.

VACCINS

Pour toute question relative aux vaccins, veuillez communiquer directement avec la clinique du voyageur de votre région. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se dégage de toute responsabilité relative à la prise de vaccins pour les pays visités.

RESPONSABILITÉS

Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil, l'organisateur et/ou leurs agents, procèdent à toutes les réservations pour le transport, hôtels, restaurants, et autres services et sont sujets aux conditions imposées par les grossistes et/ou les fournisseurs. L'organisateur au seul titre d'agent de voyages ne peut être tenu responsable de la qualité des services offerts dans les hôtels ou à bord des véhicules de transport utilisés ni dans tout autre établissement au cours du voyage. Il ne peut être tenu responsable des frais, dépenses, dommages, contretemps, déceptions, frustrations, anxiétés, souffrances physiques ou morales qui pourraient résulter d'un acte de grève, guerre, température, maladies, quarantaines, retards, correspondances manquées, accidents, blessures, décès, retard pour la livraison de bagages ou tout inconvénient causé pendant le voyage ou tout autre acte qui survient au-delà du contrôle de Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit à sa seule discrétion d'annuler ou de modifier le programme en tout ou en partie, à quelque moment que ce soit.

Le passager a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le passager pourra être expulsé du groupe et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son transport, son hébergement et son séjour. En cas d'expulsion d'un passager, Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil ne sera pas responsable envers ce passager d'aucun remboursement et/ou dédommagement, quelle que soit la nature. Club Voyages Agathe Leclerc - Orford - Conseil se réserve le droit de refuser l'inscription d'une personne qui antérieurement aurait nui au bien-être du groupe sur lequel elle a voyagé.



Agathe Leclerc - Orford - Conseil

SHERBROOKE

819 563-7131 - 743 Paul-Desruisseaux
819 564-4433 - 756, 12e Ave Nord

LAC-MÉGANTIC

819 583-2801 - 4639 rue Laval

WINDSOR

819 845-3317 - 51, rue St-Georges

DRUMMONDVILLE

819 477-8383 - 1575 boul. St-Joseph
819 474-4499 - 533 rue Saint-Pierre